



L'an deux mille dix-neuf et le seize à vingt heures trente le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le onze septembre deux mille dix-neuf, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul ECKENFELDER.

Gilles VAVRILLE est élu secrétaire de séance.

Présents : MM. ECKENFELDER, BRIAND, VAVRILLE, ALBERT, GENTIT, CARSIGNOL, KREMER et Mmes LECLERC, LANGLOIS, SUTTER et VIMBERT.

Absents : Mme FEY qui a donné procuration à M. ECKENFELDER.

Ordre du jour :

- 128 (8.3) Rétrocession de voirie "Domaine de la Tour" ;
- 129 (8.2) Participation pour la boîte "LIONS SOS" du Lions-Club ;
- 130 (7.5) Demande de subvention au titre de l'AMISSUR, rue Gérard Mansion ;
- 131 (8.5) Projet d'aménagement pour la Tour Saint Nicolas.

128 (8.3) Rétrocession de voirie "Domaine de la Tour" :

Point reporté au prochain conseil municipal.

129 (8.2) Participation pour la boîte "LIONS SOS" du Lions-Club :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (12 pour), donne son accord pour l'acquisition de boîtes auprès du Lions Clubs afin de les distribuer aux personnes âgées de la Commune. Ces boîtes contiennent des informations des usagers concernant la santé, les traitements, les proches à contacter utiles pour les services d'urgence (pompiers, Samu...).

130 (7.5) Demande de subvention au titre de l'AMISSUR, rue Gérard Mansion :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour) :

- adopte le projet de fourniture et pose de coussins berlinois, de panneaux de signalisation correspondant, rue Gérard Mansion, pour un montant de 3 126 € HT,
- décide de sa réalisation, s'engage à achever les travaux avant le 15 octobre 2020,
- décide de solliciter une subvention au titre de l'Aide Mosellane aux Investissements Spécifiques à la Sécurité des Usagers de la Route (AMISSUR) auprès du Conseil Départemental,
- s'engage à prendre en charge ultérieurement la gestion des équipements subventionnés,
- autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet,
- fixe le plan de financement comme suit :

DEPENSES : 3 751.20 € TTC

RECETTES :

- Conseil Général de la Moselle : 937.80 €
- Participation communale : 2 813.40 €



131 (8.5) Projet d'aménagement pour la Tour Saint Nicolas :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (7 pour, 3 contre, 2 abstentions), donne son accord pour étudier la possibilité de faire un gîte dans la Tour Saint Nicolas.

Liste des délibérations du 16 septembre 2019 :

- 128 (8.3) Voirie - Rétrocession de voirie "Domaine de la Tour" ;
- 129 (8.2) Aide sociale - Participation pour la boîte "LIONS SOS" du Lions-Club ;
- 130 (7.5) Subventions - Demande de subvention au titre de l'AMISSUR, rue Gérard Mansion ;
- 131 (8.5) Politique de la ville, habitat, logement - Projet d'aménagement pour la Tour Saint Nicolas.

*Fait et délibéré en séance,
Les Conseillers Municipaux*

ALBERT Jean

BRIAND Jean-Claude

CARSIGNOL Jean

ECKENFELDER Jean-Paul

FEY Sandrine

GENTIT Aimé

KREMER André

LANGLOIS Brigitte

Absente

LECLERC Jeanine

SUTTER Blandine

VAVRILLE Gilles

VIMBERT Eve